

Pétition pour la tenue d'une commission d'enquête publique sur les abus de pouvoir de la CSST et le manque de neutralité de certains professionnels de la santé

Considérant le droit fondamental des travailleuses et travailleurs accidentés d'avoir une compensation et des soins de santé adéquats ainsi qu'un traitement digne ;

Considérant que les travailleuses et travailleurs accidentés subissent continuellement des jugements humiliants et injustes ;

Considérant que les travailleuses et travailleurs se disent victimes d'actes d'intimidation, d'harcèlement, de discrimination, d'atteinte à la dignité et à l'intégrité de la part de la CSST et de certains des professionnels de la santé lors de la contre expertise de leur dossier ;

Considérant que les travailleuses et les travailleurs accidentés sont en état de vulnérabilité et que les nombreuses vexations bureaucratiques et les atteintes à leur dignité aggravent leur situation de santé et leur causent des dommages monétaires, psychologiques, familiaux et autres ;

Considérant que l'Association des travailleuses et travailleurs accidentés de l'Abitibi-Témiscamingue, un organisme à but non-lucratif, a fait plusieurs représentations auprès des autorités concernées pour redresser ces injustices qui ne font qu'augmenter ;

Considérant l'urgence d'agir ;

L'ATTAAT demande au gouvernement du Québec de mettre sur pied, d'ici la fin de l'année 2010, une Commission d'enquête publique sur les abus de pouvoir de la CSST et sur le manque de neutralité de certains professionnels de la santé qui rendent des jugements toujours en faveur de la CSST.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		
11.		
12.		
13.		
14.		
15.		